


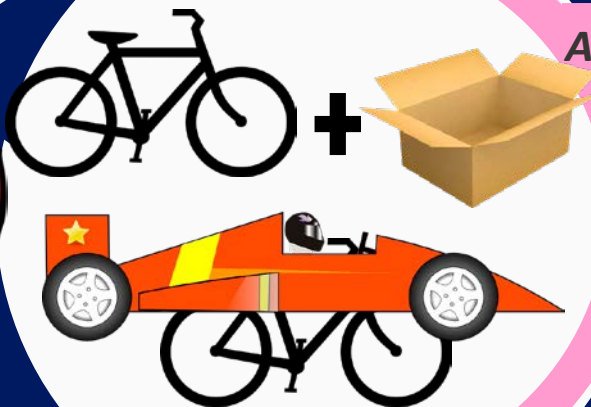
l'écho Remaudiérois

NOVEMBRE
2019

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

7 DECEMBRE AFMTELETHON 
LA REMAUDIERE
CIRCUIT POUR ENGINES INSOLITES

REMECA



A PARTIR DE 9H

PARTICIPATION

DON

INSCRIPTION
et RÈGLEMENT
SUR LE SITE
INTERNET

Vous avez l'ADN d'un Constructeur ?



EN FAMILLE, ENTRE COPAINS



**INFORMATIONS
MUNICIPALES**

La bibliothèque point d'étape

PAGE 4

**LA VIE DES
ASSOCIATIONS**

Info randonneurs

PAGE 5

**ENFANCE
JEUNESSE**

Les vendanges en CM1-CM2

PAGE 6

EDITO

Chère Remaudiéroise, Cher Remaudiérois,

Boc'asso investit le Bar associatif de La Remaudière avec le groupe Sweet River Band Le 15 novembre à 20 h 30 (participation libre)

Boc'asso est une association intercommunale en Sèvre et Loire d'une soixantaine d'adhérents, principalement des musiciens amateurs, épaulés par des techniciens du son et de la communication. L'association organise des événements (Boc'son, Temps d'la zic, Tournoi musical du Vignoble), fait vivre les cafés concerts, les fêtes de la musique et lieux culturels. C'est aussi un réseau d'entraide associatif et de mutualisation du matériel technique.

A la Remaudière, Boc'asso a participé ces dernières années à la fête de la musique et, fort du succès populaire de la manifestation, souhaite, avec l'aide de la municipalité et l'association du Bar Entr'amis, participer au développement culturel de la commune. Un premier concert est donc organisé avec Sweet River Band, vendredi 15 novembre à partir de 20 h 30, au Bar Entr'amis, en participation libre.

Sweet River Band, ce sont cinq spécialistes hors pair de la musique Americana qui sont On the road again... De New York City à San Francisco, de Chicago à Memphis en passant par l'« Herbe bleue » des collines du Kentucky, Sweet River Band vous invite à partager un moment musical qui oscille entre Old time, blues, swing, bluegrass, ballades folk, country, rock'n'roll... Les expériences riches et variées des musiciens ont contribué à l'originalité de Sweet River Band. C'est aussi l'occasion de subtiles harmonies portées par des instruments plutôt insolites comme le dobro, la mandoline ou l'autoharpe

Avec **Claude Cordina** guitare, chant, **Patrick Couton** banjo, dobro, autoharpe, **Sébastien Farges** contrebasse, **Philippe Fontalirand** mandoline, chant, **Hervé Lelou** violon, chant

Contact presse : **Philippe Fontalirand**, 06 49 56 07 16



Mairie de La Remaudière

22, rue Olivier de Clisson
44430 LA REMAUDIÈRE
Tél. 02.40.33.72.30
www.laremaudiere.fr

Horaires d'ouverture

Mardi : 9h à 12h30 / 15h à 19h
Mercredi & jeudi : 9h à 12h30
Vendredi : 9h à 12h30 / 14h à 17h

REPAS DES AINÉS

Tous les aînés de la commune de plus de 70 ans vont être sollicités prochainement par les membres du CCAS pour leur inscription au repas des aînés qui se déroulera le 1^{er} décembre.

N'hésitez pas à prendre contact avec la mairie si vous ne recevez aucune visite dans les prochains jours.

VACCINATION ANTI-GRIPPALE

Les infirmières vous proposent des permanences spécifiques pour le vaccin anti-grippe au cabinet à Landemont sans RDV :

- Le lundi 04 novembre de 10h30 à 11h30
- Les mercredis 06 et 13 novembre de 10h30 à 11h30
- Les vendredis 08 et 15 novembre de 10h30 à 11h30

Pensez à vous munir de votre carte vitale et de votre bon de prise en charge.

Les cabinets restent ouverts :

- A La Remaudière les mardis, jeudis et samedis de 8h30 à 9h00
- A Landemont tous les jours sauf le dimanche de 9h15 à 10h00

Les infirmières restent également joignables au 06.80.35.27.46

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes nés en novembre 2003 doivent se présenter en mairie munis du livret de famille des parents (en cas d'absence du jeune, la démarche peut être faite par son représentant légal).

URBANISME

DEMANDES DÉPOSÉES EN MAIRIE :

PERMIS DE CONSTRUIRE :

- M. Mickaël COUILLAUD 205, La Potardière - abri pour 2 voitures
- M. MILLET Allain - 49600 la Chaussaire extension stabulation en bergerie + démolition dépendance (La Mostière)

DÉCLARATION PRÉALABLE :

M. Laurent BOCHEREAU
244, Le Pré Bourneau
Pose portail + portillon en acier

SEMAINE DE LA PARENTALITÉ

Les Gestes qui sauvent

A l'occasion de la semaine de la parentalité, un atelier « Les gestes qui sauvent » est organisé :

Samedi 23 novembre de 14h00 à 16h30 à la salle des loisirs.

Alors, venez vous initier, parents et enfants, aux gestes de premiers secours avec les sapeurs-pompiers du Loroux-Bottereau et de Vallet.

Réservation conseillée au 02.40.33.72.30



CCAS

Le CCAS s'est récemment doté d'un logiciel permettant de suivre les demandes de logement social. Pour plus d'informations, n'hésitez à prendre contact avec la mairie.

Panneau d'affichage

Un nouveau panneau d'affichage est à votre disposition sous l'aubette de bus.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie.



AGENDA DES MANIFESTATIONS

15 novembre
Concert BOC'ASSO à 20h30 au bar associatif

16 novembre
Remise du nouveau drapeau à l'UNC à 10h30 au cimetière de La Remaudière

23 novembre
« Les gestes qui sauvent » de 14h00 à 16h30 à la salle des loisirs

ETAT CIVIL NAISSANCES

Noé GABORIT
Né le 30 septembre 2019
11, rue de La Savatterie

DEMANDE DE PARUTION

Vous avez jusqu'au 10 novembre 2019 pour nous faire parvenir vos documents à paraître dans le bulletin de décembre à : communication@laremaudiere.fr.



La bibliothèque, point d'étape

L'ÉCHO REMAUDIÉROIS DE L'ÉTÉ DERNIER VOUS A INFORMÉ DE L'EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Après plusieurs mois de concertation avec les bénévoles de la bibliothèque et la référente sur service de lecture publique de la CCSL, le plan du futur bâtiment a été défini avec l'appui d'un architecte.



96 m²
DE SURFACE

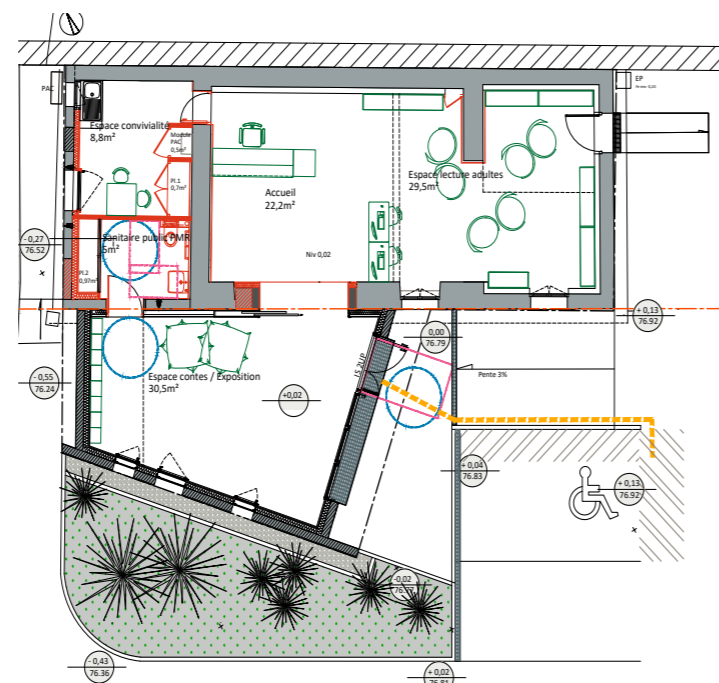
Le bâtiment existant sera restructuré et les actuelles toilettes publiques seront intégrées et transformées. Une extension à l'avant complète le projet et permettra l'accueil de groupes et l'organisation d'animations.

La bibliothèque passera de 50 m² à 96 m², dont 30 m² pour l'espace contes et expositions.

L'espace dédié à la lecture sera réaménagé. Un espace convivialité sera également créé.

Les travaux commenceront en début d'année prochaine.

Le souhait est que la bibliothèque soit opérationnelle en septembre prochain.



Remise d'un drapeau à l'UNC et inauguration d'une épitaphe



Nous avons le plaisir de vous inviter le samedi 16 novembre 2019 à 10h 30 au cimetière de la Remaudière, avec les associations du Loroux-Bottereau, St Julien de Concelles, de la Chapelle Basse Mer, du Landreau, de la Boissière du Doré à la remise de notre nouveau drapeau représentant tous les adhérents qu'a connu et que connaît notre association 14,/18 ; 39/45 ; AFN ; OPEX et Soldat de France .

Nous procéderons ensuite à l'inauguration sur notre Carré Militaire d'une épitaphe rappelant nos morts pour la France dont les corps n'ont pu être rapatriés . Aussi nous sollicitons plus particulièrement les familles de ces morts, ce Carré Militaire deviendra leur lieu de recueillement. Cette cérémonie sera animée par un groupe d'enfants qui nous rappellera le souvenir de nos disparus. Elle sera suivie du verre de l'amitié à la salle des fêtes de La Remaudière.

L'Association UNC de la REMAUDIERE

ACCA de la Remaudière

L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE LA REMAUDIÈRE A ÉTÉ CRÉÉE EN 1979 ET VALIDÉE PAR ARRÊTÉ PRÉFECTORAL EN 1981

En effet le territoire est désigné par la Préfecture qui demande à l'ACCA de favoriser la biodiversité afin que le gibier soit conservé dans un bon état. Mais l'ACCA se doit de gérer les populations d'animaux classées nuisibles et accueillir des chasseurs étrangers à la commune.

Ainsi en 2019, l'ACCA compte 37 adhérents et participe à la gestion des animaux sauvages de la commune. Pour cela elle propose chaque année le semis de jachère fleuries aux habitants de la Remaudière. En janvier un comptage nocturne est réalisé 3 soirs consécutifs pour dénombrer la population de lièvre afin d'obtenir des autorisations de prélèvement (bracelets). Les autorisations de prélèvement sont exigées aussi pour la bécasse et le chevreuil.

Afin de favoriser l'implantation du petit gibier des agrainoirs sont disposés sur le territoire. Beaucoup de petits travaux pour un loisir cadré par la Préfecture. Des questions restent en suspens quant à l'intégration des chasseurs dans la population actuelle ! D'un côté une obligation de réguler certains animaux tel que le sanglier pour protéger cultures, jardins et citoyens (accident de voiture), de l'autre un usage grandissant des espaces naturels créant parfois des conflits, des incompréhensions et tout cela financé par les contributions des chasseurs pour indemniser les dégâts grand gibier, une alchimie complexe.

Des travaux pourraient être menés comme la replantation de haies, amélioration de notre réserve, organiser des journées découvertes de la chasse... Le temps nous manque et le bénévolat cynégétique nous occupe sur l'ensemble de l'année.

L'Association ACCA de la REMAUDIERE

INFOS RANDONNEURS

SUITE AU COMPORTEMENT REGRETTABLE D'UNE PERSONNE SUR NOS SENTIERS DE RANDONNÉES, NOUS TENONS À RAPPELER QUELQUES RÈGLES QUI SE TROUVENT DANS TOUTES LES CHARTES DE RANDONNEURS.

JE SUIS RANDONNEUR :

- Je respecte le tracé des sentiers balisés.
- Je pense aux autres. Je ne suis pas le seul à fréquenter les chemins.
- Je ne laisse pas de déchets derrière moi. Je les emporte avec moi.
- Je ne fais pas de feu.
- Je ne dégrade ni les cultures, ni les plantations et ne dérange pas les animaux.
- Je referme toujours les clôtures et barrières derrière moi.
- Je tiens mon chien en laisse.

Les attitudes non responsables risquent de remettre en cause l'existence même des sentiers de randonnées . Leur continuité dépend pour beaucoup de l'autorisation de passage sur des propriétés privées. Pensons aussi au travail des bénévoles qui œuvrent depuis de nombreuses années sur nos communes.

Nous tenons à remercier les propriétaires et exploitants qui nous font confiance en mettant à disposition des passages sur leurs parcelles privées et permettent ainsi la réalisation de sentiers pédestres.

L'association les chemins de traverse de la Remaudière
L'association Culture et Loisirs du Moulin de la Boissière du Doré.

LE CROSS

LE LUNDI 30 SEPTEMBRE, LES 19 CM2 ONT PARTICIPÉ AU CROSS DU COLLÈGE NOTRE-DAME DU LOROUX BOTTEREAU. ILS ONT COURU 1500 MÈTRES AU STADE DU BEUGNON.



Cette année, les élèves ont remporté la coupe de la meilleure école et Margaux Suteau a obtenu la médaille de bronze chez les filles de CM2-6^{ème}. Toute l'école était très fière de leurs performances. La coupe sera remise en jeu l'année prochaine.

LES VENDANGES À L'ANCIENNE EN CM1-CM2

LE MARDI 24 SEPTEMBRE, NOUS SOMMES ALLÉS CHEZ MONSIEUR ET MADAME PETITEAU POUR VENDANGER À L'ANCIENNE.



lés vendanger. Nous avons adoré pouvoir goûter du raisin rouge et du raisin blanc. Puis, la classe s'est séparée en 2. Un groupe est allé découvrir la cave et apprendre à boucher des bouteilles. L'autre groupe a goûté différents cépages de raisin et a découvert la différence entre les vendanges à l'ancienne et les vendanges modernes qui se font avec des machines. Après les vendanges, monsieur et madame Petiteau nous ont offert un délicieux goûter. Nous nous sommes régalés.

Enfin, nous avons pressé le raisin rouge récolté et nous en avons bu le jus. C'était excellent. Nous sommes rentrés à l'école avec de belles moustaches violettes.

Merci à monsieur et madame Petiteau de nous avoir accueillis au Clos de la Brevère et de nous avoir transmis leur savoir.

Merci également aux autres adultes présents pour nous encadrer et plus particulièrement monsieur Neau qui nous a appris plein de choses !

Pour commencer, nous avons appris comment se servir des outils pour vendanger comme nos grands-parents : des vendangettes pour couper les grappes, des baquets pour mettre le raisin, une portoir et un pilon pour l'écraser.

Ensuite, nous avons fait 3 équipes et nous sommes al-

RESTOS DU CŒUR

LA CAMPAGNE D'HIVER COMMENCE LE MARDI 26 NOVEMBRE 2019.

Les inscriptions auront lieu le mardi 19 novembre et jeudi 21 novembre de 9 H à 12 H.

Pour les personnes qui travaillent les inscriptions auront lieu le mercredi 20 novembre de 17H à 19h.

Il est impératif que toutes les personnes se faisant inscrire soient présentes (adultes et enfants)

Pour plus d'informations :

consultez le site Internet

www.csc-loiredivatte.asso.fr

ou contactez-nous accueil@csc-loiredivatte.asso.fr

02 40 36 87 76

RESTOS DU CŒUR

70 LA FIDELE -44430 LOROUX BOTTEREAU

TEL : 02 51 71 97 27



VOICI LES DOCUMENTS À FOURNIR :

- Pièce d'identité
- Livret de famille
- Certificat de scolarité
- Justificatifs de revenus
- Quittance de loyer
- Certificat de non droit CAF
- Attestation élection de domicile (pour les gens du voyage)
- Certificat de non droit Pôle Emploi

Recherche bénévoles RESTOS DU CŒUR

BONJOUR, LES RESTOS DU CŒUR DU LOROUX BOTTEREAU RECHERCHENT DES BÉNÉVOLES HOMMES POUR MANUTENTION, DÉCHARGEMENT CAMIONS, RAMASSE DANS LES MAGASINS ET DISTRIBUTION ALIMENTAIRE.

Le mardi de 7h45 à 12h et de 13h30 à 17h

Le mercredi de 17h15 à 19h30.

Conférence destinée aux parents

L'ADO DANS TOUS SES ÉTATS

Comprendre et accompagner les émotions des adolescents

Animée par **Daniel Marcelli**
Professeur titulaire de psychologie de l'enfant et de l'adolescent et Président de la Société Française de Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent

Mardi 12 novembre - 20 h
Le Quatrain, rue de la Basse Lande Haute-Goulaine

Gratuit - Réservation conseillée avant le 8 novembre
 Sur : conferenceparents.clissonsevraine.fr
 + d'infos au 02 40 54 87 37 - famille.clissonsevraine.fr

SOIREE DANSANTE



VENDREDI 22 NOVEMBRE 2019
À 21 H SALLE LA QUINTAINE
À ST JULIEN DE CONCELLES

Soirée dansante « danses de couple et en ligne »
animée par Anne SAUVETRE,
professeure de Danse Divatte.

De 20h30 à 21h :
initiation MERINGUE.
10€ (initiation + soirée)
Boissons et gâteaux faits maison offerts.

Contact : 06 67 71 54 73
dancedivatte@free.fr
http://www.dancedivatte.fr



RELAIS CAF DE VALLET

Les travailleurs sociaux de la CAF vous conseillent sur votre nouvelle organisation familiale (budget, pension alimentaire, droits...)

20 rue Emile Gabory 44330 Vallet
Rdv à prendre au 02 53 55 17 02

MÉDIATION FAMILIALE CAF

Le médiateur contribue à renouer le dialogue en cas de conflits et prend en compte de manière très concrète les besoins de chacun.

20 rue Emile Gabory 44330 Vallet
Rdv à prendre au 02 51 83 45 43

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS

Des assistantes sociales et puéricultrices vous accompagnent (informations, accès aux droits et au logement, conseils autour des besoins de votre enfant)

- Aigrefeuille 4 rue Lavoisier Rdv à prendre au 02 40 06 62 32
- Clisson 2 rue du Docteur Doussain Rdv à prendre au 02 40 54 02 12
- Loroux Bottereau 15 bis rte de Barbechat Rdv à prendre au 02 76 64 25 00
- Vallet 48 rue d'Anjou Rdv à prendre au 02 40 33 96 19

ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS

Des psychologues vous accueillent pour un soutien à la parentalité.

Permanences dans les Espaces départementaux des Solidarités.

Rdv à prendre au 02 44 76 40 00 (délégation du vignoble)

POINT ÉCOUTE PARENTS :
02 40 35 00 88

PERMANENCE D'ACCÈS AU DROIT

Notaires, Juristes, Avocats vous informent gratuitement

Mairie de Vallet
9 rue François Luneau

Rdv à prendre au 02 51 71 92 12

CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Permanence de juristes

2e et 4e vendredi du mois sur Vallet - Rdv au 02 51 71 92 12

GRUPE DE PAROLE

Vous vivez ou avez vécu une séparation, la caf et ses partenaires vous proposent un partage d'expériences. Des temps d'échanges confidentiels et gratuits sont organisés mensuellement animés par des professionnels. Un service de garde d'enfants est possible sur le temps de la séance.

Pour s'inscrire :
02 53 55 17 02 ou
polefamille.cafnantes@caf.cnafmail.fr

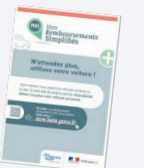
Pour inscrire son enfant à la garde : 02 40 36 87 76

Séances qui se déroulent en alternance le samedi matin 10h-12h et/ou le mercredi soir 19h-21h au centre Mathilde Sauvion 7 rue Clément Guilbaud 44330 Mouzillon



Le remboursement de vos frais de transport en toute simplicité

Lorsque votre état de santé le justifie, votre médecin peut vous faire une prescription médicale de transports. Si vous utilisez les transports en commun, votre véhicule personnel ou que l'un de vos proches vous conduit avec son véhicule personnel, vos frais de déplacements et de parking peuvent vous être remboursés.



Pour effectuer rapidement une demande de remboursement en ligne, la CPAM de Loire-Atlantique lance un nouveau service : Mes Remboursements Simplifiés.

Comment effectuer une demande de remboursement en ligne ?

- Connectez-vous sur le site MRS : Mes Remboursements Simplifiés : www.mrs.beta.gouv.fr
- Renseignez votre trajet.
- Prenez en photo vos justificatifs (prescription médicale, factures, tickets péages/parking...).
- Envoyez votre demande de remboursement en ligne.

A noter : Conservez bien vos pièces justificatives. En cas de contrôle, vous devrez transmettre à la CPAM les originaux de ces documents.

VOUS VOUS SOUVENEZ DU NOM DE VOTRE DERNIER TRAITEMENT ? VOTRE DMP OUI.

CONFÉRENCE

ALCOOL / MAL ÊTRE ET RISQUE SUICIDAIRE

PARLONS-EN!

ENTRÉE LIBRE
OUVERT À TOUS

Avec l'intervention de :
Psychiatre
Psychologue
Gendarmerie
Pompier
Médecin Généraliste

MARDI 19 NOVEMBRE 20H
Salle Alexis Maneyrol
44330 La Chapelle Heulin

Organisée par le Groupe de Prévention Suicide et Vivre Sans Alcool

**BOURSE
AUX JOUETS**

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION CREACCUEIL
SALLE RAPHAEL HARDY
MOUZILLON

LES 5 ET 6 NOVEMBRE 2019

ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

DEPOT : Mardi 5 novembre de 9h à 19h.
Le nombre de jeux n'est pas limité.
Les jeux doivent être propres et en bon état.
Les peluches ne sont pas acceptées.
Les puzzles doivent être montés.

IMPORTANT : AFIN DE POUVOIR TESTER LE BON FONCTIONNEMENT DES JEUX VOUS MUNIR DES PILES NECESSAIRES QUI VOUS SERONT ENSUITE RESTITUEES

Lors du dépôt il vous sera demandé 2 € par liste de 24 jeux

VENTE : Mardi 5 novembre de 18h à 20h30
Mercredi 6 novembre de 9h à 13h.

RESTITUTION DES INVENDUS :
Mercredi 6 novembre de 16h30 à 18h30
Les jeux qui ne seront pas repris à 18h30 seront donnés à une association

L'Association prélèvera 10 % du montant de vos ventes.

SEULES LES PERSONNES DE PLUS DE 16 ANS MUNIES D'UNE PIECE D'IDENTITE POURRONT DEPOSER DES JEUX

Association CREACCUEIL - 5, rue de la Bourie - 44330 VALLET
E.mail : creaccueil.vallet@orange.fr
Tél. 02.40.36.39.08

SEMAINES DE LA PARENTALITÉ EN SÈVRE & LOIRE, FONCEZ C'EST GRATUIT

OUVERTES À TOUS, LES SEMAINES DE LA PARENTALITÉ "ENTRE PARENT'AISE", SE DÉROULENT DU 12 NOVEMBRE AU 1ER DÉCEMBRE 2019 SUR TOUTES LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Organisées par le Centre socioculturel à Saint-Julien-de-Concelles et la Communauté de communes Sèvre & Loire, ce projet est porté par quelques parents et soutenu par les élus. Toutes les communes et les associations locales sont investies dans la mise en œuvre du projet. Au programme de l'événement familial, des conférences, des ateliers parents/enfants, des groupes de paroles, des rencontres autour de différents thèmes tels que l'alimentation, la santé, le bien-être, les questions d'éducation, de loisirs, la petite enfance, les questions de parentalité...

LES SEMAINES DE LA PARENTALITÉ

Ce sont trois semaines pour s'informer, échanger, s'amuser avec des :

- Ateliers parents-enfants
- Conférences
- Café-débats
- Concert de clôture "COUCOUCOOL" le 1er décembre

Toutes les actions proposées par les organisateurs et leurs partenaires sont gratuites. Retrouvez le programme sur www.csc-loiredivatte.asso.fr ou lentrainante.cc-sevreloire.fr.

RAM : DEUX ÉVÉNEMENTS

Le Relais Assistantes Maternelles propose aussi deux événements, apéro et moment d'échanges dans ces semaines de la parentalité.

- **le 12 novembre, à 19h : UN PETIT APÉRO AVEC D'AUTRES PARENTS ET DES PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE, AU RAM À DIVATTE SUR LOIRE. ÇA VOUS DIT ?**
Un moment d'échange et de papotage sur les modes d'accueil, de garde, les types de contrats et les relations avec son assistant maternel

- INSCRIPTION AU RAM PAR TÉLÉPHONE
RDV au Relais Assistantes Maternelles, à Divatte-sur-Loire, Espace Loire

- **le 26 novembre, à 20h : VOUS ÉLEVEZ SEUL(E) VOTRE ENFANT ? UNE SOIRÉE D'ÉCHANGES EST PROPOSÉE POUR LES PARENTS SOLO À LA BOISSIERE DU DORÉ. ÇA VOUS TENTE ?**
Si vous cherchez des solutions & des astuces pour pallier aux difficultés de parents actifs. Des professionnels de l'enfance répondent à vos questionnements et vous donnent des clés pour une vie sereine avec votre petit ou ado !

- RDV à l'Espace Buxéria, Espace Bretagne, à La Boissière-du-Doré

Les Semaines de la PARENTALITÉ 2019
Du 12 Novembre au 1er Décembre
Gratuit et ouvert à tous
CONFÉRENCES, ATELIERS PARENTS-ENFANTS, RENCONTRES...
SUR TOUTES LES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SÈVRE & LOIRE

Apéro PAPOTAGE
AUTOUR DE LA PETITE ENFANCE
ÉCHANGE & PARTAGE AUTOUR DES QUESTIONS DE PARENTS
Comment faire garder mon enfant ?
Quelle relation avec votre assistant maternel ?
Quel contrat d'accueil pour mon enfant ?
12 NOVEMBRE 19h > 21h
DIVATTE SUR LOIRE, RAM, ESPACE LOIRE
Action organisée par le RAM de la Communauté de communes Sèvre & Loire, dans le cadre des Semaines de la Parentalité
Inscription 02 51 71 92 21 (places limitées)
Échange entre parents, assistants maternels et professionnels de la petite enfance et des familles agréement du Vignoble.
Participation d'Emmaüs Mutualité

Soirée ÉCHANGES
VENEZ VOUS INFORMER & ÉCHANGER
TRUCS & ASTUCES, POINTS DE SOLUTIONS
Papa, maman, j'ai-tu aider !
des professionnels pour le conseil.
PARENT SOLO
Vous élevez SEUL(E) votre enfant ?
26 NOVEMBRE 20h > 22h
LA BOISSIERE-DU-DORÉ, ESPACE BUXÉRIA
Action organisée par le RAM de la Communauté de communes Sèvre & Loire, dans le cadre des Semaines de la Parentalité
Participation d'Emmaüs Mutualité
02 51 71 92 21 / ram@cc-sevreloire.fr

LE PLU, C'EST AUSSI UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ

UN PLU EN SÈVRE & LOIRE DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE 2019

Afin de doter le territoire d'un outil de planification stratégique et partagé à l'échelle des 11 communes, il a été proposé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) au conseil communautaire du 2 octobre dernier suite à la validation des communes de constituer un PLUi au 1er septembre 2019.

LA CC SÈVRE & LOIRE EST COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLUi) DEPUIS LE 1ER SEPTEMBRE 2019.

Le PLUi est un outil essentiel d'aménagement de l'espace pour les 10 à 15 années à venir. C'est un document stratégique abordant de nombreux sujets tels que l'habitat, la biodiversité, les déplacements quotidiens, l'économie, les lieux de vie partagés, l'agriculture... **Il détermine les possibilités de construction et d'usages des sols sur l'ensemble des communes du territoire. Il doit refléter l'expression du projet politique d'aménagement et de développement du territoire. C'est aussi, un outil de traduction spatiale de chaque projet communal.** En 2019, les élus ont partagé le projet notamment le pacte de gouvernance, les objectifs de prescription du PLUi, les modalités de concertation de la procédure d'élaboration du PLUi.

UN PACTE DE GOUVERNANCE, APPROUVÉ PAR LES COMMUNES MEMBRES

Le pacte de gouvernance de Sèvre & Loire définit les conditions de collaboration entre la communauté de communes et les communes. Le PLUi tel qu'il a été imaginé par les élus, prévoit des dispositifs de partage et de co-construction, au-delà du cadre législatif : organisation régulière de séminaires avec les élus municipaux afin de partager les idées et l'état d'avancement du PLUi ; la mise en place d'un conseil d'aménagement dont un élu communal qui assure le lien entre les communes et l'intercommunalité. Ce représentant communal est l'interlocuteur privilégié qui intègre les spécificités et les projets de chaque commune au sein du PLUi. **Le pacte de gouvernance est consultable sur le site l'entraînante Sèvre & Loire Habiter & se déplacer > Un projet de territoire partagé**

Des objectifs ambitieux pour le plui sèvre & loire

Conscients que le PLUi doit traduire le projet politique et une vision ambitieuse de la communauté de communes, à l'horizon de 10 à 15 ans, les élus ont défini des objectifs en matière de : développement économique adapté aux besoins et respectueux de l'environnement ; développement urbain permettant un parcours résidentiel pour chaque habitant ; transition écologique et énergétique ; attractivité touristique pour une meilleure offre et visibilité. **Ces objectifs non-exhaustifs fixeront un cadrage des réflexions lors de l'élaboration du PLUi.**

Des modalités de concertation adaptables en cours de procédure

Sont prévues les modalités suivantes :

- La mise à disposition pour le public d'un dossier, alimenté au fur et à mesure de l'avancement du projet, accompagné d'un registre d'observation : à l'Espace Sèvre à Vallet et à l'Espace Loire à Divatte-sur-Loire et dans chaque mairie des 11 communes
- La mise en place d'une page dédiée sur le site internet de la Communauté de communes Sèvre & Loire pour suivre l'état d'avancement du projet,
- La mise en place d'une exposition et de réunions publiques aux étapes-clés de l'élaboration,
- Les modalités de concertation pourront évoluer en fonction des besoins

RENSEIGNEMENTS : Planification territoriale Sèvre & Loire - Espace Loire - ZA de la Sensitive 44 450 DIVATTE-SUR-LOIRE / plu@cc-sevreloire.fr

OUVERTURE DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À LA MODIFICATION DU PLU DE LA CHAPELLE-BASSE-MER

Une enquête publique se déroulera du 14 octobre au 15 novembre 2019 inclus, afin de recueillir les observations du public.

Le dossier d'enquête sera disponible pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la communauté de communes et de la mairie :

- Au siège de la Communauté de communes Sèvre et Loire, 1 Place Charles de Gaulle, 44330 Vallet
- A la mairie-siège de Divatte sur Loire, 10 rue Mériadec Laennec, 44 450 Divatte sur Loire

Monsieur Daniel FILLY a été désigné par le président du Tribunal Administratif de Nantes en qualité de commissaire enquêteur. Il se tiendra à la disposition du public à la mairie-siège de Divatte sur Loire :

- le lundi 14 octobre 2019 de 9 h à 12 h
- le mercredi 23 octobre de 14h à 17h
- le samedi 9 novembre de 9h à 12h
- le vendredi 15 novembre de 14h à 17h

Pendant toute la période d'enquête publique, chacun pourra :

- prendre connaissance du dossier de modification du PLU
- rencontrer le commissaire enquêteur lors d'une de ses permanences
- consigner ses observations sur les registres d'enquête mis à disposition
- adresser ses remarques au commissaire enquêteur par écrit à la Communauté de Communes Sèvre & Loire ou par voie électronique à l'adresse suivante PLU@cc-sevreloire.fr



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK en likant la page Facebook de « La Communauté de communes Sèvre & Loire ».

Ne ratez plus rien ! ACTUS, HORAIRES, INFOS, ÉVÉNEMENTS, PHOTOS, VIDÉOS, ÉQUIPEMENTS...

Regard sur nos villages

L'AUJARDIÈRE - 2^{ÈME} PARTIE

Chapelle de l'Aujardière
selon René Chéné en 1869



La seigneurie, grand domaine terrien, comprend généralement deux parties : la réserve près du château avec les bois et les champs cultivés par les domestiques (nourris, vêtus et logés par le seigneur) et le reste du domaine divisé en petites exploitations (fief) cédées à des paysans en échanges de redevances en nature ou en argent et de corvées, c'était le cas de L'Aujardière.

À partir de 1680 avec l'arrivée de la famille De Chambellé, la seigneurie de l'Aujardière devient un « fief », géré depuis la « Cour Bellière » en la Boissière dont le château a été détruit vers 1850 appelé aujourd'hui : « La Cour ». Les De Chambellé sont seigneurs du Chalonge à Héric et de la Cour Bellière à la Boissière.

Le domaine avait également droit de Chapellenie (service religieux réglementé). Selon René Chéné qui a prospecté dans nos villages 1868 /1869, « La petite Chapelle qui porte la date de 1771 fût délaissée depuis la révolution. Il n'y a d'intéressant que la porte d'entrée qui est soigneusement exécutée en bois de chêne. La maison et les servitudes sont occupées par les fermiers : les familles Lebrin et Bourget. On remarque une belle prairie qui occupe la cour, le jardin et une avenue des plus belles, un bois de chêne joint aussi la demeure. Le logis est au fond .

Le premier propriétaire remonterait à 1446, écuyer, Pierre Boucault seigneur de l'Aujardière homme de sciences et notaire (date qui correspond à la destruction de « l'épine Gaudin » en la chapelle basse Mer et qui est à l'origine de

la paroisse de la Remaudière avec droit de chatellenie). Cela constitue la loi coutumière en des temps où le droit n'est guère formalisé et peu écrit. Le premier devoir des vassaux est la foi et l'hommage au seigneur chatelain.

- 1617, Ecuyer Olivier seigneur de l'Aujardière correcteur des comptes.
- 1649, M H Pierre Mosnier seigneur de l'Aujardière conseiller au parlement.
- 1621, intégration du droit de Châtellenie au nouveau Marquisat de Goulaine.
- 1679, le 10 janvier un Sidrach de Chambelle achète à N.H. Jan Meignerie pour 11300 livres la terre de L'Aujardière qui relève de la Dame Marquise de Goulaine à qui le propriétaire rend aveu (déclaration écrite que doit fournir le vassal à son suzerain lorsqu'il entre en possession d'un fief).
- 1680 le 8 juin, le même Sidrach de Chambelle achète à Hector de Gennes pour 19500 livres la terre et seigneurie de la Boissière, colonel d'un régiment d'infanterie et lieutenant général aux armées de sa majesté le roi de France. Sidrack mourut en 1697 laissant 3 neveux Pierre, Jacques et Etienne. La seigneurie fût pour Pierre capitaine de cavalerie qui habitait le manoir de Chalonge en la paroisse d'Héric et qui disparut en 1702, laissant la chatellenie en 1731 à son frère Jacques qui avait épousé Gabrielle Guyot et mourût en 1742. La seigneurie passa au main de son fils Pierre qui épousa Sainte Claude de Quelen dont il eut Pierre-Louis, Etienne-Maurille, Jacques, Aimée et Sainte-Olive.

À sa mort, en 1775 la seigneurie reste indivise. En 1777 Pierre-Louis de Chambellé hérite de la seigneurie. Né et baptisé à Héric le 11 octobre 1754, il habita et mourut à l'Aujardière le 16 octobre 1837 à l'âge de 83 ans, Il a été adjoint au maire de la Remaudière puis maire en 1830

En 1789, face à une situation politique et financière catastrophique, Louis XVI se voit contraint de convoquer les États généraux qui réunissent des représentants de toutes les provinces appartenant aux trois ordres de la société : clergé, noblesse et tiers état. Pierre-Louis de Chambellé est désigné par ses pairs pour représenter la noblesse.

Il se maria à Héric le 11 juin 1791 avec Marie Reine Eugénie de Sénéchal de Kervisé, née le 22 novembre 1760 et décédée le 23 octobre 1840. Il n'y eut pas de descendance de cette union. A la mort de Pierre Louis, son frère Etienne-Maurille hérita du domaine qu'il vendit en 1839 à Mr Besnard de la Girandais.

Ensuite Louis Théophile Bureau de la Gaudinière en devint propriétaire. Puis Charles Gaschignard qui le vendit à ses 2 fermiers au court des années 1970 d'abord le « Grand Logis » à Louis Lebrin, puis la seconde partie le « Petit Logis » actuel à Jean-Claude Burot.

J.P. descendant de Bordier